



## Forum sur forum actif qui a été accusé de plagiat par une société

Par **Jondalar**, le **19/04/2008** à **22:11**

Bonjour voila un an que je suis sur un forum crée il y a de cela un an et demi,l'administrateur vient d'apprendre d'une société qu'un jeu sur le modele de son concept du forum allait sortir et que le copyright existait depuis cinq!

La personne lui a ainsi demandé de bien vouloir fermé son forum sinon elle portait plainte!Pourtant le forum n'a jamais eu pour but de faire de l'argent ni de la concurrence a un jeu de ce type!

L'administrateur du foruml a décidé de fermer le forum mais j'aurais voulu savoir si comme le forum est sous forum actif si la personne accusant le forum de plagiat peut forcer ll'administrateur et forum actif a fermer le forum et surtout attaquer l'administrateur!

Autre question je voudrais savoir si un forum represente peut etre considéré comme un plagiat d'un copyright!

J'ajoute que lors de la création du forum personne ni le créateur du forum avait entendu parler de ce jeu et que nous avons a aucun moment eu l'idée de nous faire de l'argent nous voulions juste créer un endroit de convivialité et de jeux ,aujourd'hui a cause d'une société nous allons fermer alors que le forum representait peu par rapport a leur projet et aux moyens mis en place je trouve vraiment ça abjecte si on ne peut rien faire

merci beaucoup de votre reponse